

28.02.2024 - 10:17 Uhr

Non aux exigences réductrices du Surveillant des prix - les forfaits ambulatoires sont la solution

Berne (ots) -

Dans son rapport annuel 2023, le Surveillant des prix a formulé diverses exigences pour maîtriser les coûts de la santé, parmi lesquelles figure une baisse des tarifs. H+ Les Hôpitaux de Suisse conteste formellement une telle demande. Cela mettrait en péril la qualité des soins. La clé de l'amélioration de l'efficacité se trouve dans le nouveau système tarifaire cohérent pour l'ambulatoire, avec l'introduction de forfaits. Le Conseil fédéral doit encore donner son approbation.

Les dernières exigences formulées par le Surveillant des prix Stefan Meierhans pour maîtriser les coûts de la santé livrent une image réductrice de la situation. Il est totalement hors de propos et irréaliste de baisser les tarifs des hôpitaux. Aujourd'hui déjà, les prix ne couvrent de loin pas les coûts. C'est particulièrement grave en ambulatoire, où le déficit est de 30%. Baisser encore les tarifs dans un contexte particulièrement tendu en raison de l'inflation et de la pénurie de personnel mettrait en péril l'existence même de nombreux hôpitaux et cliniques - et par là les soins de santé.

Les tarifs en vigueur entraînent des incitatifs qui ne sont pas souhaitables

La situation financière délicate des hôpitaux alors que les primes d'assurance-maladie augmentent montre bien qu'une révision en profondeur du système tarifaire s'impose - et qu'il ne faut en aucun cas réduire les tarifs de manière générale. H+ estime que les actuelles incitations indésirables ne sont pas liées aux montants de ces tarifs, mais s'expliquent par les imperfections structurelles du système. Pour y remédier concrètement, H+ et santé suisse ont développé ensemble des forfaits ambulatoires qui peuvent et doivent être combinés avec des éléments de la structure tarifaire à la prestation TARDOC pour donner un système tarifaire cohérent et d'avenir.

Efficacité accrue grâce aux forfaits ambulatoires

Dans le secteur stationnaire, la rémunération sous forme de forfaits a fait ses preuves depuis 2012. Elle est perfectionnée chaque année moyennant l'approbation du Conseil fédéral. Il est démontré que les forfaits sont efficaces pour éliminer les incitations inopportunes dans le domaine de la santé. Les prestations qui sont fournies de manière efficace sont indemnisées de sorte à couvrir les frais engagés. Les millions de données réelles des hôpitaux indiquent clairement quels sont les coûts effectifs d'une prestation définie. Avec les forfaits, les hôpitaux sont incités à améliorer leur efficacité car celle-ci est récompensée. En tant que système apprenant, les forfaits peuvent en outre être adaptés continuellement en fonction de l'évolution des coûts. La transparence et l'équité sont accrues, ce qui répond précisément aux exigences du Surveillant des prix.

Le système cohérent est prêt à être introduit

Les membres de H+ ont clairement approuvé le nouveau système tarifaire cohérent en novembre 2023. Cela montre qu'il est bien accueilli et que le secteur des hôpitaux est disposé à le mettre en œuvre. Il est maintenant temps que le Conseil fédéral donne son feu vert et franchisse ainsi une étape importante pour la pérennité et la garantie de la qualité des soins fournis par les hôpitaux suisses. H+ est favorable à un dialogue constructif. Elle est prête à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes afin de trouver des solutions dans l'intérêt des patients et de l'ensemble du système de santé.

Contact:

Dorit Djelid, directrice adjointe et porte-parole
Tél.: 031 335 11 63
E-mail: medien@hplus.ch